



ACTUALISEZ LA FORMATION DE VOTRE PERSONNEL AUX OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE SIMPLES

PRATIQUE  
60%



THÉORIE  
40%



**Formation en intra-entreprise**  
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



**Formation en inter-entreprises**  
(dans un centre proche de chez vous)

Existe aussi en  
 **E-learning**

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel réalisant des interventions élémentaires en Basse Tension, de travailler en sécurité selon les préconisations de la Norme NF C 18-510 de l'Union Technique de l'Électricité..

## PUBLIC

Toute personne ayant à réaliser des petits travaux d'ordre électrique (remplacement de prises, de luminaires en basse tension...) ou des manœuvres d'exploitation (réarmement de relais, réglage d'équipements électriques...) en basse ou haute tension (<50 000 volts).

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des manœuvres et des interventions Basse Tension élémentaires.
- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de mettre en œuvre les procédures de remplacement, de raccordement en Basse Tension et les manœuvres.

## DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le **livret aide-mémoire dématérialisé** est consultable par chaque stagiaire sur notre **Espace Documentaire en ligne**. Accès illimité.

Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



### INTERVENANT(S)

Formateur en Prévention des Risques Électriques



### APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, études de cas, exercices pratiques



### CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Questionnaire à Choix Multiples  
Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### PRÉREQUIS

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

### DURÉE

10 heures 30 (soit 1,5 jour)

### EFFECTIFS

Effectif minimum : 1 apprenant  
Effectif maximum : 12 apprenants

### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

1 jour ½ (10,5 heures) tous les 3 ans

### ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation  
Avis d'habilitation remis à l'employeur

### ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4544-9 et R4544-10 du Code du Travail  
Norme NF C 18-510 de l'U.T.E.

### ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Id DD 005488



## PARTIE THÉORIQUE | 40%

### L'habilitation électrique

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

### L'évaluation et la prévention des risques

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en œuvre des opérations

### Les zones de l'environnement électrique

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

### Les opérations d'ordre non électrique

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

## PARTIE PRATIQUE | 60%

### Retour d'expérience et partage d'informations

- Échanges sur le retour d'expérience, les situations et difficultés rencontrées
- Partage d'informations sur les pratiques

### Exercices individuels de mise en situation

- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Identification, vérification et utilisation des Equipements de Protection Individuelle

### Cas concrets

- Réalisation d'opérations d'ordre électrique simples, en situation professionnelle

### Visite des installations (lors des formations dans vos locaux)

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables

### Les opérations élémentaires

- Le remplacement de fusible en basse tension
- Le remplacement d'une lampe, d'un accessoire d'un appareil d'éclairage, d'un socle de prise de courant ou d'un interrupteur à l'identique
- Le raccordement de matériel électrique à un circuit en attente (volet roulant, chauffe-eau...)
- Le réarmement de dispositif de protection dans le respect des consignes données
- Le remplacement d'un élément électronique
- La dépose et la repose d'un interrupteur, d'une prise de courant

### Les manœuvres d'exploitation

- La modification de l'état électrique d'un réseau ou d'une installation dans le cadre du fonctionnement normal
- La mise en marche, le réglage ou l'arrêt d'équipements
- Le réarmement d'un relais de protection
- Le branchement et le débranchement d'équipements amovibles

